

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 14 avril 2023 à 19 h 00, salle du conseil municipal en mairie selon la procédure d'urgence (art. L.2121-11, alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vote de l'urgence de la séance.

Affaires communales

Affaires financières :

2. Approbation de la surtaxe 2022 du budget annexe de l'eau.
3. Approbation du budget primitif du budget annexe eau 2023.
4. Vote des taux d'imposition des taxes locales 2023.
5. Approbation du budget primitif du budget principal communal 2023.
6. Attributions des subventions aux associations, année 2023.

Ressources humaines :

7. Ouverture de postes saisonniers à la ville, saison 2023.

8. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 12 avril 2023,
Le Maire,
Eric AZEMAR

